

Enm : dès le M1 ou besoin d'un M2 ?

Par **Zirka**, le **31/05/2013** à **18:34**

Me voilà face à un énorme problème.. Je m'étais faite une raison, et j'avais opté pour préparer l'enm pendant un an après mon M1. Seulement, de nombreuses personnes m'ont dit que c'était du gâchis et que je ferais mieux d'aller jusqu'au niveau Bac +5 même si le concours est accessible au niveau bac +4. Si je postule pour un M2, ce serait celui de Metz droit des procédures transfrontalières, même si l'envie de passer les partiels m'est passée.. Donc la question est simple : me conseillerez-vous de faire un M2 en vue de passer l'enm, ou ce dernier n'est-il pas nécessaire ?

Par **bulle**, le **31/05/2013** à **21:20**

Bonsoir,

Je vous conseille fortement de faire un M2 car pour passer l'ENM vous n'avez pas assez de "bagages" avec seulement un M1. En plus, les places sont chères (150 admis sur 2000 inscrits) donc mieux vaut avoir un M2 en guise de plan B.

Pourquoi vous contenter de postuler au M2 de Metz?

Vous pouvez toujours vous préparer à l'ENM en parallèle et le passer en juin prochain ou prendre une année après le M2 pour préparer l'ENM.

Par **Zirka**, le **01/06/2013** à **14:02**

Je ne pense pas pouvoir concilier le M2 et la préparation à l'enm, je pense plutôt prendre un an après le m2 pour le préparer ^^ Je n'ai pas les moyens financiers pour partir de Metz, et je me suis dis qu'un M2 procédures me préparerait bien à l'enm et pourra me servir si j'envisage de faire avocate en plan B. merci pour la réponse, je pense suivre votre conseil !